

DROIT D'EXPRESSION DE LA MINORITE DU GROUPE AGIR ENSEMBLE AU CONSEIL MUNICIPAL

Deux ans et demi passés depuis les élections municipales, nous avons enfin la possibilité de nous exprimer a minima sur le site internet de la Mairie, en ayant été privés jusqu'à présent. Nous l'avions annoncé dès le Conseil municipal du 10 Juillet 2021 : « nous n'exercerons pas d'opposition systématique, notre seul objectif étant d'œuvrer pour notre village, le service à la population et le bien- vivre ensemble, en évitant les divisions ». En effet, nous avons voté favorablement depuis cette date sur plus des trois quart des délibérations proposées et adoptées.

Evènement important : le projet de nouvelle mairie annoncé lors des vœux du Maire pour 2021, alors que le programme de la majorité ne prévoyait que la construction d'une salle polyvalente et d'une salle dédiée au cinéma. Nous ne nous sommes pas prononcés « pour ou contre » mais compte tenu de l'ampleur du projet, nous avons demandé à ce que la population soit consultée, ce qui n'a pas été fait malgré les déclarations initiales de la liste majoritaire qui s'y était engagée. Ce projet a des implications fortes sur le plan économique : son chiffre initial à 2,5M€ est porté à près de 4 M€ après l'enquête de la commissaire enquêteur. Lors de la réunion d'information du 30 Novembre 2021, que nous avons obtenue, le Maire et son Premier Adjoint s'étaient engagés à ne pas augmenter les impôts locaux, ce qui n'a pas été le cas, puisque la part municipale de la taxe foncière sera augmentée cette année ainsi que de façon conséquente, les tarifs et taxes municipales.

Sur le projet de site Pourrières, lors de la mandature précédente, douze logements sociaux étaient prévus pour les Cucuronais, ils ont été ramenés à six, le projet de nouveau quartier devient principalement un projet de lotissement qui risque d'être attribué à des investisseurs. Beaucoup de questions restent posées sur le plan environnemental : l'avenir du centre ancien, le plan de circulation, le plan de stationnement compte tenu de la suppression du parking de l'Etang, l'accès à l'école, le respect de la loi « climat résilience » qui met l'accent sur la rénovation des bâtiments existants. Tout cela nous amène à penser que le projet d'équipements publics annoncé est démesuré pour notre village et sans intérêts réels pour ses habitants. D'autres voies nous semblent possibles, autres que celles portées par le Maire, son premier adjoint et le promoteur. C'est aux habitants du village de déterminer leur futur, leurs paroles doivent être entendues.

Autre question d'actualité, nous nous sommes interrogés sur le devenir de la bibliothèque, restée fermée pendant plusieurs mois après le départ de la bibliothécaire. Depuis le 13 juillet 2022, une personne a été recrutée à temps très partiel. Quels services peut-elle assurer sur un temps aussi court ? Une bibliothèque est un lieu d'échanges, de conseils, d'écoute, un lieu de vie qui a besoin d'un agent à qui l'on donne les meilleures conditions de fonctionnement (temps suffisant pour l'information sur les parutions, l'animation, un budget conséquent). Alors que la cotisation est passée de 6 à 10 euros, quelle politique culturelle et quelle place pour le livre et la lecture dans notre commune ?

Le 29 septembre 2022